



D.2019.07.03.6.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Juillet 2019

6 - ACCESSIBILITÉ**6.4 - Accompagnement à la rédaction d'un ouvrage sur la conduite du projet : « Mon métro d'image en image »: Recrutement d'un vacataire.**

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel		X (M. Briand jusqu'au point 9.4)	X (a/c du point 10)
BRIAND Sacha	X	X (M.Chollet a/c du point 10)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X (du point 1.1 au point 4.12 et du point 9.1 au point 9.4)	X (M.Grass a/c du point 5.1 jusqu'au point 8.9 et a/c du point 10)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X	X (M. André a/c du point 1)	
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Un réseau accessible à tous est un vecteur d'inclusion, de liberté, de mobilité et de vivre ensemble. C'est une des valeurs fondamentales que nous défendons dans notre politique d'accessibilité. Un engagement à la hauteur de nos ambitions guidé par l'adoption des schémas directeurs d'accessibilité successifs mis en œuvre sur les période 2019-2014 puis 2015-2024 et un budget associé de 60 millions d'euros dont près de la moitié consacrée à la mise en accessibilité du réseau bus.

Dans ce contexte d'amélioration permanente de l'accès au réseau pour tous, répondant à l'esprit de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, un projet innovant, inédit en Europe, a vu le jour pour permettre aux personnes en situation de handicap mental ou cognitif ayant des difficultés à lire et à mémoriser un parcours d'utiliser le métro en autonomie.

Rendre le déplacement des personnes en situation de handicap cognitif plus simple et plus autonome

Une démarche pluridisciplinaire

Le dispositif « mon métro d'image en image » qui associe un visuel à chaque station de métro est le fruit d'une collaboration étroite entre les différents acteurs locaux du monde du handicap, de la santé, des transports, de la culture, de l'éducation, des arts et de l'histoire locale. Sa conception s'est appuyée sur un comité de suivi technique, garant de l'intégration des visuels dans l'environnement du métro et de leur efficacité vis-à-vis des voyageurs et un comité scientifique portant un regard croisé et multidisciplinaire garantissant la pertinence et l'exactitude des visuels proposés par les étudiants du Lycée des Arènes dans le cadre d'un projet pédagogique concret et réaliste.

Une signalétique universelle à tous les stades du déplacement

Après 7 années de réflexions, d'échanges et de mise au point, le dispositif « mon métro d'image en image » a été inauguré en novembre 2017. La deuxième phase de ce projet qui consiste à intégrer les visuels des stations terminus dans la signalétique directionnelle et l'information voyageurs (thermomètre de ligne en station et dans les rames) assurera fin 2019, la complétude du jalonnement sur l'ensemble d'un déplacement en métro.

Une méthode de travail exemplaire et transposable

Il s'agit pour Tisséo Collectivités de laisser la trace d'une méthode de travail exemplaire, et qualitative, dans l'esprit d'un ouvrage-référence afin de :

- de valoriser les partenariats exemplaires avec le Lycée des Arènes,
- de promouvoir la démarche de concertation pluridisciplinaire permettant d'accéder à une conception universelle,
- de faire découvrir un dispositif unique, innovant et universel,
- de renforcer l'image de Tisséo-Collectivités en affirmant son attachement à favoriser l'accès pour tous aux transports en commun vecteur de liberté, de mobilité et d'inclusion.

Le président propose de réaliser cet ouvrage pour une diffusion (liste non exhaustive) :

Sur le périmètre toulousain :

- auprès des décideurs locaux, du réseau de bibliothèques dont la médiathèque est la tête de pont, les associations référencées sur le handicap, mais aussi les écoles d'architecture, les universités,...

Sur le périmètre national :

- le monde du transport,
- les ministères du transport et du handicap.

Accompagnement à la rédaction de l'ouvrage

Compte-tenu des compétences spécifiques à mettre en œuvre, un accompagnement à la rédaction d'un ouvrage sur la conduite du projet « mon métro d'image en image » est nécessaire.

Dans cette optique, Tisséo Collectivités a faculté de recourir à un vacataire pour réaliser cet ouvrage. Le recours au vacataire est prévu par le décret n°2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale qui introduit la définition des vacataires dans le décret du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels.

Les critères sont au nombre 3 :

- effectuer un acte déterminé,
- en discontinuité dans le temps pour réponse à un besoin ponctuel,
- la rémunération est attachée à l'acte.

Description de la mission :

Phase 1 : Exploration et synthèse de la documentation existante (sur la base de d'une vingtaine de documents fournis)

Cout : 2 450€ soit 7 jours à 350€.

Phase 2 : Rédaction du plan définitif de l'ouvrage sur la base d'un cahier des charges fourni par Tisséo Collectivités

Cout : 2 100€ soit 6 jours à 350€

Phase 3 : Rédaction de l'ouvrage sur la base d'un cahier des charges fourni par Tisséo Collectivités

Cout : 3 150€ soit 9 jours à 350€

Total brut 7.700€

Toutes recherches supplémentaires seront facturées sur la base d'un taux journalier de 350€ brut/Jour dans la limite de 7 journées.

Neuf mois seront nécessaires pour rédiger l'ouvrage à compter du recrutement du vacataire prévu au cours de l'été 2019.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le projet de rédaction d'un ouvrage-référence sur une méthodologie de gestion du dispositif « mon métro d'image en image ».

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190704-20190703-6-4D-DE Date de télétransmission : 04/07/2019 Date de réception préfecture : 04/07/2019
--

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de rédaction d'un ouvrage-référence sur la méthodologie de gestion de projet «mon métro d'image en image».

ARTICLE 2 : AUTORISE le président à recourir au principe de vacations pour l'accompagnement à la rédaction de l'ouvrage et à signer les documents et afférents à cette décision.

ARTICLE 3 : FIXE la rémunération de chaque vacation de la façon suivante :

Phase 1 : Exploration et synthèse de la documentation existante
Forfait sur la base de d'une vingtaine de documents fournis
Cout : 2 450€ soit 7 jours à 350€.

Phase 2 : Rédaction du plan définitif de l'ouvrage sur la base d'un cahier des charges fourni par Tisséo Collectivités
Cout : 2 100€ soit 6 jours à 350€

Phase 3 : Rédaction de l'ouvrage sur la base d'un cahier des charges fourni par Tisséo Collectivités
Cout : 3 150€ soit 9 jours à 350€

Recherches supplémentaires : Taux journalier de 350€ brut/Jour dans la limite de 7 journées.

Le coût global des vacations ne devra pas excéder 10150€ (hors charges patronales).

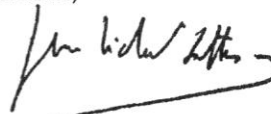
ARTICLE 4 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES